

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
SAINTE-MADELEINE DE LA RIVIÈRE-MADELEINE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine tenue le 3 juin 2019 à 19 h à la salle du Conseil, au 104, route Principale à Madeleine Centre.

Sont présents :

Madame Sylvie Langlois, conseillère
Madame Noëlla Daraïche, conseillère
Monsieur Jean-François Synnett, Conseiller
Monsieur Jean-Marc DesRoches, conseiller
Monsieur Marion Boucher conseiller
Monsieur Albini Fournier, conseiller

Absent : Monsieur Joël Côté, maire

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM

Après avoir constaté le quorum de cette séance, le maire suppléant M. Albini Fournier ouvre la séance.

2019-06-414

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Marion Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté ci-après :

- 1) Ouverture de la séance et constatation du quorum
- 2) Lecture et adoption de l'ordre du jour®
- 3) Adoption des procès-verbaux du 6 et du 10 mai 2019®
- 4) Acceptation des déboursés de mai 2019 (61 248.29 \$)®
- 5) Acceptation des comptes à payer (31 355.07 \$)®
- 6) Maire suppléant à la MRC®
- 7) Dépôt des états financiers 2018 ®
- 8) Programme d'aide au réseau routier local®
- 9) Dépôt E/F Tacim par la representante
- 10) MADA demande collective®
- 11) MADA, responsable du dossier®
- 12) Suivi du maire et des conseillers
- 13) Correspondance;
- 14) Varia;
- 15) Période de questions
- 16) Levée de l'assemblée®

2019-06-415

Adoption du procès-verbal du 6 et du 10 mai 2019

Il est proposé par Jean-François Synnett et résolu à l'unanimité de conseillers présents que le procès-verbal du 6 et 10 mai 2019 soit adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

2019-06-416 Acceptation des déboursés de mai 2019

Il est proposé par Sylvie Langlois et résolu à l'unanimité des conseillers présents;
Que les déboursée de mai 2019 soit adopté tel que présenté.

2019-06-417 Acceptation des comptes à payer

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a pris connaissance de la liste suggérée de paiements au 31 mai 2019; en conséquence, après discussion, il est proposé par Marion Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents; QUE la liste suggérée de paiements soit acceptée au montant de 31 355.07 \$ et que la secrétaire-trésorière procède à l'émission des chèques.

2019-06-418 Maire suppléant à la MRC

Considérant l'absence du maire Joël Côté pour la réunion de la MRC de la Haute-Gaspésie du mois de juin;

Il est proposé par Jean-Marc DesRoches et résolu unanimement de mandater Monsieur Albin Fournier maire suppléant, pour représenter la municipalité à la réunion régulière de juin, de la MRC.

2019-06-419 Dépôt des résultats financiers au 31/12/2018

Chaque élu a reçu un exemplaire du rapport financier au 31 décembre 2018 et du rapport aux responsables de la gouvernance – communication de la stratégie et des résultats des travaux d'audit pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018.

Monsieur le maire suppléant informe que le rapport financier montre un excédent de fonctionnements de l'exercice au montant 205 914 \$. L'excédent accumulé s'établit à 275 043 \$;

En conséquence, après discussion, il est proposé par Sylvie Langlois et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE le rapport financier de la municipalité de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018 soit adopté tel que préparé par Raymond Chabot Grant Thornton.

2019-06-420 Programme d'aide au réseau routier local

ATTENDU QUE Le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 19 226,00 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2018;

ATTENDU QUE Les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont les municipalités sont responsables et situées sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

ATTENDU QUE La présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU' Un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété;

POUR CES MOTIFS

Il est proposé par Sylvie Langlois et résolu à l'unanimité que la Municipalité Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine informe le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Dépôt des rapports financiers du TACIM pour l'exercice financier se terminant le 31/12/2018 par la conseillère Sylvie Langlois

2019-06-421

Mada demande collective

Considérant l'appel de projets en cours pour le programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés volet 1 : soutien à la réalisation de politiques et de plans d'action en faveur des aînés;

Considérant que la MRC de la Haute-Gaspésie a l'intention d'y présenter une demande collective;

Considérant que le conseil de la municipalité de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine, souhaite mettre à jour sa politique municipale en faveur des aînés et de son plan d'action qui en découle;

Il est proposé par Jean-Marc DesRoches et résolu unanimement que la municipalité de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine :

Informe la MRC de la Haute-Gaspésie qu'elle souhaite participer à la demande collective, laquelle sera présentée dans le cadre du programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés volet 1;

Demande, également à la MRC de réaliser les travaux de coordination.

2019-06-422

MADA responsable du dossier Aîné

Considérant que la municipalité de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine Souhaite devenir une municipalité participante à la demande collective qui sera présentée dans le cadre du programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés volet 1 par la MRC de la Haute-Gaspésie;

Considérant que la municipalité doit désigner une personne responsable du dossier Aînés;

Il est proposé par Noëlla Daraiche et résolu unanimement de nommer Monsieur Albin Fournier comme représentant du dossier Aînés.

Suivi des conseillers

Correspondance

Varia

Période de questions

Monsieur le Maire suppléant répond aux questions des gens présents à la séance

Levée de l'assemblée

2019-06-423

Il est proposé par Jean-Marc DesRoches que l'assemblée soit levée, il est 19 h 20.

Je, Joël Côté, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il convient au sens de l'article 142(2) du code municipal.

Joël Côté maire

Vital Côté directeur général